



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

Présents :

Séance du : 03 mars 2020

**M. A. DE MARTIN, Bourgmestre-Président.,
M. J-M. DELPIRE, Mmes M. WARNON-DECHAMPS, L. BROGNIEZ, Echevins ;**

M. G. DUCOFFRE, Président du CPAS ;

M. D. DABOMPRE, Directeur Général.

Absent(s) :

M. A. DUBOIS, Echevin.

Objet n°40 : PCS - Service Citoyen - proposition.

Le Collège,

Le PCS informe le Collège qu'il a pu rencontrer la plateforme pour le service citoyen et ainsi prendre connaissance de leurs attentes et espoirs. Cette rencontre faisait écho à la présentation que la plateforme avait faite au collège il y a quelques semaines.

Pour rappel, le service citoyen a pour vocation de donner du sens aux périodes de questionnement vécues par les jeunes et permet l'émancipation citoyenne et sociale des jeunes.

La demande de la plate forme est clairement un soutien de la Ville de Philippeville. Ce soutien peut se faire de différentes manières.

Le PCS suggère, dans un premier temps, les 3 premiers niveaux suivants :

- signature d'une charte d'adhésion,
- mise en place d'action de promotion du service citoyen auprès des jeunes,
- encourager l'ouverture de nouveaux partenariats.

Pratiquement, les niveaux 2 et 3 pourraient tout à fait être mis en place lors de réunions transversales organisées au sein de l'entité (réunion du PCS, plateformes auxquelles la Ville de Philippeville participe, réunions dans le cadre du PCDR, ...), articles réguliers dans le BIC, encart sur le site internet de la Ville,

...

Il s'agit d'un engagement formel mais qui n'a aucun coût pour la Ville.

Le Collège accepte de signer la charte et de s'engager dans les niveaux 1,2 et 3 d'association.
Le Collège confie les missions d'information et de mise en lien à son Plan de Cohésion Sociale

Par le Collège,

Le Directeur Général,
(s) D. DABOMPRES

Le Président,
(s) A. DE MARTIN

Pour expédition conforme,

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre

C. CORMAN

A. DE MARTIN